

Bibliothèque de Rosenwiller

Contact : Odile WEISKOPF et
Simone EINHART
Tél : 03 88 50 73 69
(aux heures d'ouverture)
bibliothequerosenwiller@wanadoo.fr



Le saviez-vous ?

Il vous est désormais possible de réserver directement des ouvrages du fonds de la Bibliothèque Départementale de Prêt du Bas-Rhin (BDBR).

Il vous suffit pour cela de créer votre compte en vous rendant sur le portail du site de la BDBR.

Ce service est accessible à toute personne en faisant la demande, lecteur inscrit à la bibliothèque ou non.

Les documents réservés seront déposés à la bibliothèque par « La navette », un système d'acheminement mensuel des documents.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter les bénévoles.

Inédit...

Vendredi 3 juillet, lecture au clair de lune.
Rendez-vous à la bibliothèque à 20 h 00.

Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site de la commune, rubrique *Vie Pratique*, puis *Bibliothèque*.

Horaires d'ouverture : - Lundi : 18h00 - 20h00
Nouveaux horaires ! - Samedi : 13h30 - 15h30

PROCHAINES MANIFESTATIONS

- dimanche 17 mai : Balade Gourmande organisée par le Syndicat Viticole
- samedi 23 mai : Pflingstessel Owe organisé par le Club des Jeunes de l'ASCR



- lundi 25 mai : Randonnée pédestre du Lundi de Pentecôte organisée par l'ASCR
- dimanche 28 juin : Fête d'été des Sapeurs-Pompiers

Votre Mairie

Horaires d'accueil

Vous serez accueillis par Patricia Rohlfshagen, Secrétaire

Lundi :	8h00 - 12h00
Mardi :	8h00 - 12h00 et 13h00 - 16h00
Mercredi :	8h00 - 12h00
Jeudi :	8h00 - 12h00
Vendredi :	8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00
Samedi :	9h00 - 11h00 les 1 ^{er} et 3 ^e samedis du mois

La permanence du jeudi soir est supprimée.
Réception par M. le Maire ou l'un de ses adjoints uniquement sur rendez-vous.

Ce bulletin est réalisé par la commission communication : Claude Graff, Claudine Huck, Fernande Huck, Jean-Georges Huck, Philippe Wantz

Elsasser Owe in Rosewiller - Appel à bénévoles

Le Comité des Fêtes, avec l'ensemble des associations du village, organise le dimanche 12 juillet à partir de 16h30 une fête alsacienne « Elsasser Owe in Rosewiller » avec, au programme, spectacles d'Huguette Dreikaus et de l'Elsass Cabaret, musique et feu d'artifice.



Pour organiser cette fête, nous recherchons des bénévoles pour aider au montage, au service, à la confection des tartes flambées, ... et au démontage. S'adresser à la mairie ou à Jean-Georges Huck (03.88.50.73.21).

D'avance, un grand merci pour votre engagement qui contribuera à l'animation de notre village.

COVOITURAGE

A l'initiative des Conseils Départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, un nouveau site internet de covoiturage destiné à mettre en relation conducteurs et passagers, est opérationnel depuis mars 2015.

www.covoiturage67-68.fr

Etat Civil

Grands anniversaires

- 80 ans : Monsieur René HUCK, le 17 février
- 85 ans : Monsieur Xavier MEYER, le 15 mars
- 80 ans : Monsieur Albert SCHNEIDER, le 12 avril
- 80 ans : Monsieur Jules HUBER, le 21 avril

Noces de diamant

- Monsieur et Madame Bernard et Adèle SCHULTHEISS, le 29 avril

Naissances

- Laly REDINGER, née le 29 mars au foyer de David REDINGER et Marilyne BAUMGARTEN

Décès

- Monsieur Albert HUBER, le 6 février, à l'âge de 93 ans

Nouveaux arrivants

- Monsieur et Madame Soren et Hanna HEIBERG, arrivés le 1^{er} février
- Monsieur Bertrand LEGIN et Madame Sophie LUBRANO et leur fils Enzo, arrivés le 25 octobre 2014

Mairie de Rosenwiller

2 Place de l'Eglise
67560 Rosenwiller
Tél : 03 88 50 41 66 Fax : 09 70 06 87 93
Email : mairie.rosenwiller@wanadoo.fr

Location salles communales

Veuillez vous adresser à M. Jean-Georges HUCK, Adjoint - Tél : 03 88 50 73 21

Commune de Rosenwiller



N° 27 - avril 2015



Bulletin d'information communal

Le mot du Maire



En page 3 : Finances et Projets



Merci de veiller à la sécurité de tous en réduisant votre vitesse dans la traversée du village.

Consultez notre site :
www.rosenwiller.com

Chers habitants de Rosenwiller,

La période hivernale ne fut pas particulièrement difficile et les mois de mars et d'avril nous ont gâtés en faisant rayonner un soleil magnifique valorisant notre environnement et contribuant positivement à notre moral.

Je souhaite vous remercier pour votre participation aux élections départementales et je me permets de vous rappeler que le Conseil Départemental est, et restera, une collectivité ayant le souci d'être proche des préoccupations quotidiennes de tous les citoyens.

Dans ce numéro, nous vous présentons un rapide tour d'horizon de nos finances ainsi que des projets majeurs planifiés pour 2015. Vous y trouverez également diverses actions menées afin de vous faire découvrir des possibilités de prendre part au respect de notre environnement, et les efforts faits pour progresser dans le fleurissement de notre commune.

Ce mardi 23 avril, j'ai effectué un tour de notre commune avec le Sous-Préfet accompagné de l'Architecte des Bâtiments de France. Un certain nombre de permis de construire ont été passés en revue et tant le Sous-Préfet que la responsable ABF ont pu constater des écarts dans l'exécution des prescriptions malgré les rappels à l'ordre de la Mairie. A l'avenir, le Sous-Préfet fera intervenir, à la demande du Maire, des agents assermentés pour stopper les travaux si nécessaire et verbaliser les contrevenants. Madame l'Architecte des Bâtiments de France a félicité la commune pour le projet mené au niveau du Cimetière Israélite et, plus largement, pour les efforts en faveur du respect du patrimoine.

Je tenais à partager avec vous la bonne nouvelle concernant l'effectif de notre école pour la prochaine rentrée 2015 : 53 élèves. Je remercie les personnes en charge de la cantine scolaire et des NAP : voilà de beaux exemples de mobilisation collective pour soutenir notre école et proposer aux parents des solutions de garde et des activités enrichissantes pour leurs enfants.

Nous entrons dans la période des manifestations festives et vous constaterez en dernière page de ce bulletin qu'elles sont nombreuses. Je remercie tous les bénévoles qui s'impliquent dans l'organisation et la réussite de chacune d'entre elles.

Très bonne lecture de ce bulletin et profitez du printemps pour vos activités de plein air.

Bien cordialement,

Votre Maire, Philippe WANTZ

Aménagement



Atelier communal

Un plancher surélevé a été aménagé dans le hall de l'atelier communal ainsi que dans le local pompiers, l'objectif recherché étant d'augmenter la surface de rangement.



Compostage



A l'initiative de la Commission Cadre de Vie, le 12 mars, Corinne BLOCH est intervenue au titre du Select'om pour présenter les techniques du compostage à un public comptant une trentaine de passionnés de jardinage. Le but de cette présentation est l'utilisation écologique des débris ménagers et de nos potagers.

Broyage des végétaux

Le 28 mars, le broyeur du Select'om a été mis à disposition des habitants de la Commune. C'est Gérard, notre ouvrier communal formé à l'utilisation de cette machine, qui a mené à bien cette opération visant à réduire les feux de broussaille et l'engorgement des déchetteries. Nous rappelons que le broyat peut être laissé sur place ou récupéré.



Numéricable



INFO ABONNES

La diffusion des chaînes TV analogiques s'arrêtera le 1^{er} juillet 2015. Il n'y a aucune intervention à prévoir pour réceptionner les chaînes de la TNT si le téléviseur est équipé d'un décodeur.

Pour tout renseignement, appeler le 3990.

Commémoration du 8 mai

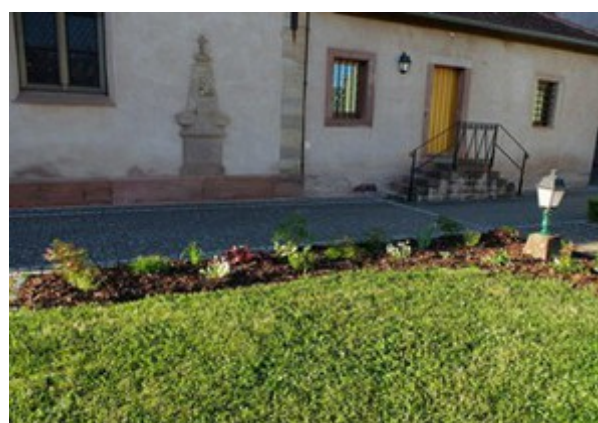


1945-2015 La cérémonie de commémoration du 8 mai se déroulera le dimanche 10 mai vers 10h30, à la sortie de la Messe.

Soyez tous cordialement invités.

Fleurissement

Cette année, la Commune a décidé d'améliorer le fleurissement des espaces publics. Le but est de diversifier les variétés et les couleurs des espèces annuelles ou persistantes. Pour ce faire, nous avons fait appel à M. Gérard RETTIG du Conseil Départemental, conseiller pour les fleurissements communaux.



Osterputz

Le 11 avril, la Commune a organisé le 1^{er} Osterputz (nettoyage de printemps). Pas moins de 19 bénévoles, dont des jeunes, ont participé à cette action citoyenne, le but de cette opération étant le respect de la nature et de rendre l'environnement exceptionnel de notre village encore plus attrayant. Nous adressons nos remerciements à tous les participants et vous donnons rendez-vous l'année prochaine.



Dossier : nos finances

Les comptes 2014

Le Conseil Municipal a adopté les comptes 2014 lors de la séance du 6 mars 2015.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 137 425€ qui ont financé des travaux de voirie, des aménagements d'espaces et de locaux, des achats de matériel informatique.

Le Budget Primitif 2015

Après des investissements limités en 2014, le Budget Primitif 2015 prévoit une hausse des investissements autour de divers projets.

Les détails du BP 2015 pour la Commune :

- En Investissement, recettes et dépenses s'élèvent à 382 171,23€.
- En Fonctionnement, recettes et dépenses s'élèvent à 658 057,88€.

Pour le CCAS, en Fonctionnement uniquement, ce sont 13 774,84€ en recettes et dépenses.

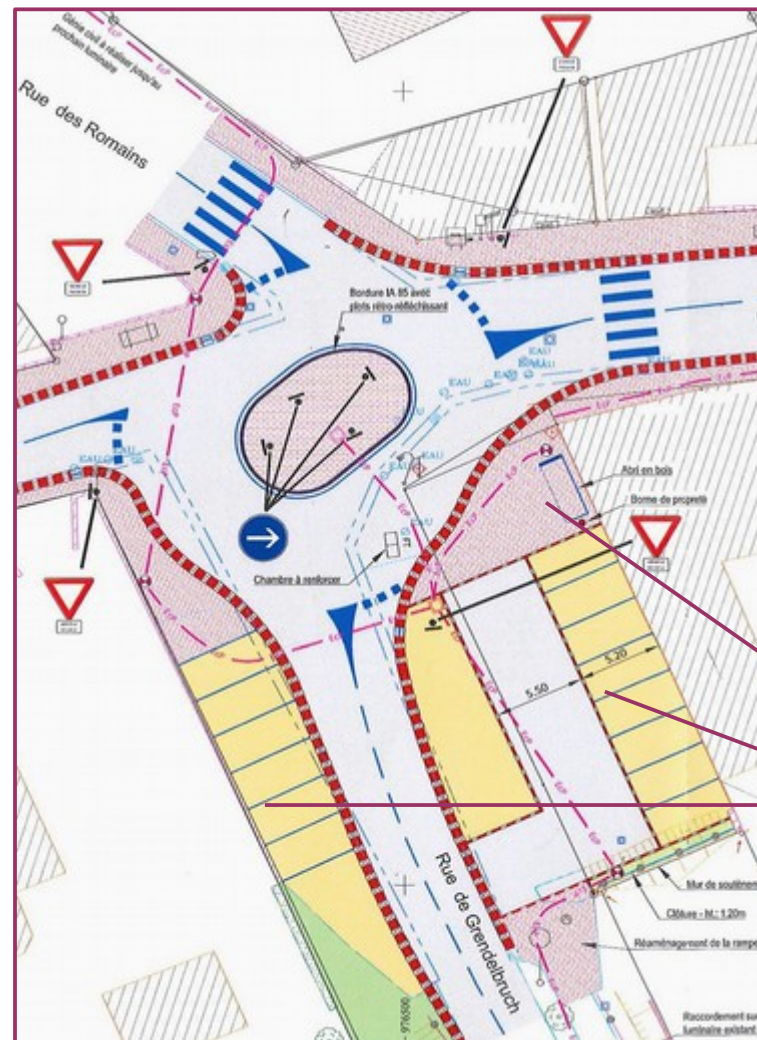
		Dépenses	Recettes	Résultats
Commune	F	513 032€	536 433€	+23 401€
	I	137 425€	402 434€	+265 008€
CCAS	F	4 794€	13 418€	+8 264€
	I	0€	0€	0€

NB : ces résultats tiennent compte des reports des années précédentes. Les centimes ne sont pas indiqués.

Les projets 2015

- l'aménagement du carrefour en haut du village
- des travaux de mise en sécurité
- l'achat d'une épareuse
- des travaux de voirie
- la création d'un columbarium
- le passage de notre POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour nous conformer à la nouvelle législation

Aménagement du carrefour rue principale/route de Grendelbruch



La décision du Conseil Municipal d'aménager le carrefour répond à la volonté de la municipalité d'améliorer la sécurité de ce croisement emprunté par bon nombre de véhicules chaque jour.

Outre le fait d'offrir un champ de visibilité plus large aux véhicules arrivant de la route de Grendelbruch, cet espace, une fois aménagé, permettra aux cars scolaires d'effectuer le ramassage et la dépose des jeunes dans des conditions sécurisées, sans avoir à faire de marche arrière.

Par ailleurs, l'espace ainsi créé facilitera la collecte des botiches en période de vendanges en sécurisant le site et les opérations, et pourra aussi se muer en un lieu destiné à accueillir des fêtes avec la possibilité de monter un chapiteau.

Les travaux d'aménagement débuteront en juillet 2015 et devraient durer plusieurs semaines.

Abribus en bois

Emplacements de parking

Le terre-plein central sera réalisé en pavés et équipé de spots pour être visible de nuit. L'ensemble sera raccordé au chemin piétonnier/piste cyclable qui longe la route de Grendelbruch afin d'en assurer la continuité et obtenir un ensemble harmonieux.